

COMPAGNIE LEBON

Société Anonyme au capital de 12 903 000€

Siège social : 24 rue Murillo 75008 PARIS

R.C.S : 552 018 731

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations
communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du
code de commerce relatif au montant global des rémunérations
versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice
clos le 31 décembre 2017

MAZARS
61, rue Henri Regnault
92400 COURBEVOIE
S.A. au capital de € 8.320.000

GROUPE LAVIALE
48 rue Montmartre
75002 PARIS
S.A.R.L. au capital de € 2.798.130

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

MAZARS
61, rue Henri Regnault
92400 COURBEVOIE
S.A. au capital de € 8.320.000

GROUPE LAVIALE
48 rue Montmartre
75002 PARIS
S.A.R.L. au capital de € 2.798.130

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 951 170,79 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

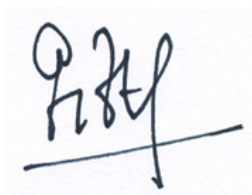
La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Fait à Courbevoie, le 26 avril 2018,

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS



Guillaume POTEL

GROUPE LAVIALE



Eric ROLLIN

COMPAGNIE LEBON

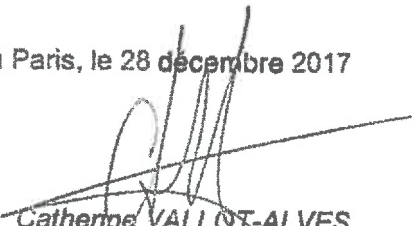


GROUPE PALUEL-MARMONT

RELEVÉ DU MONTANT GLOBAL DES RÉMUNÉRATIONS
VERSÉES AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES

Le montant global des salaires, allocations et indemnités diverses, honoraires et avantages en nature versés aux cinq personnes les mieux rémunérées pendant l'année 2017 s'élève à 951 170,79 euros (Neuf cent cinquante et un mille cent soixante-dix euros et soixante-dix-neuf centimes).

Fait à Paris, le 28 décembre 2017



Catherine VALLOT-ALVES
Responsable RH